

Grenoble, le 7 février 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le bois des berges de la Romanche pour chauffer l'agglomération grenobloise

**La Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) et le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) ont signé le 6 février 2013 une convention pour valoriser le bois issu des berges de la moyenne et basse Romanche.**

Le SYMBHI créé en 2004, est une **structure publique** qui a pour mission principale d'élaborer et de réaliser des plans d'aménagements et de gestion de l'Isère amont entre Pontcharra et Grenoble et depuis 2006 de **l'aménagement du bassin de la Romanche** (haute, moyenne et basse).

Dans le cadre du projet **Séchilienne moyenne et basse Romanche**, une quantité de bois issu des déboisements et de débroussaillage de la végétation des bancs et digues va être générée.

Le SYMBHI et la CCIAG se sont rapprochées pour transformer en énergie les **tonnes de « bois propre »** prélevées et destinées aux **chaufferies de la Poterne et de la Villeneuve** pour **fournir la chaleur aux usagers du réseau.**

La CCIAG dispose d'unités de production ayant la capacité de brûler des sous-produits provenant de la récupération du bois d'élagage et de la forêt (branches, bois dépréciés,..)

Le bois est une ressource importante pour **remplacer les énergies fossiles** que sont le charbon et le fioul. Cette convention permettra aux deux structures de poursuivre leurs actions pour réduire l'impact de leurs activités, préserver l'environnement et assurer une mission de service public.

La CCIAG souhaite ainsi **mieux sécuriser** l'approvisionnement de la ressource en bois par la mise en place d'une **filière bois structurée**, pérenne et dynamisée par des industries locales. Au final, garantir un **prix compétitif et stable** et éviter tout mouvement spéculatif.

La CCIAG s'est orientée depuis longtemps dans une démarche multi-énergies et privilégie les ressources locales (bois, déchets ménagers, farines animales). Aujourd'hui **60 000 tonnes de bois recyclé et de plaquettes forestières** sont transformées chaque année en chaleur sur les sites de la Poterne et de la Villeneuve. Le bois représente **18%** du mix énergétique.

La transformation de la centrale de la Villeneuve a contribué à dépasser le seuil de **50%** de chaleur produite issue d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R). Le développement d'un bouquet énergétique faiblement carboné permet à la Compagnie de Chauffage d'éviter sur la saison 2011/2012, **238 300 tonnes de CO2**. Par des actions ciblées, elle a aussi réduit ses émissions de CO2 de **53% depuis 1990**, au-delà de l'objectif d'une réduction de 20% à l'horizon 2020.

Pour l'avenir, l'entreprise partenaire du Plan Climat Local s'engage à accélérer le recours aux EnR par l'augmentation de la part du bois. L'objectif à l'horizon 2020 est d'adapter l'outil pour atteindre **100 000 tonnes** de bois, soit plus de **25%** de l'énergie produite. Le réseau de chaleur est devenu ainsi au fil du temps un outil au service d'une politique énergétique durable et des économies d'énergie. *L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

#### **A propos de la Cie de Chauffage**

La Compagnie de Chauffage, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale créée en 1960, gère le 1<sup>er</sup> réseau de chaleur régional de France. Présidée par Serge Nocodie, elle emploie 209 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 71 millions d'euros. Elle alimente en chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire 92 500 équivalents-logements raccordés sur sept communes. Pour fournir l'énergie nécessaire, elle dispose de six centrales interconnectées utilisant six combustibles différents et d'un réseau maillé de 161 km.

#### **Contact Presse**

Jacques PASQUIER – Tel : 04 76 33 56 36 – jacques.pasquier@cciag.fr